



Santé et Sociaux

Public et Privé
Hôpitaux Civils de Colmar



39 avenue de la Liberté
68024 Colmar Cedex

03 89 12 47 68
03 89 12 51 30
unsahcc68@gmail.com

URGENT

DONS RTT / CA

Nous reconduisons notre appel lancé fin d'année concernant des dons de RTT/CA pour un agent de l'établissement devant accompagner un parent gravement malade. Afin de permettre à cet agent le maintien de son accompagnement, nous revenons vers vous.

Combien de jours puis je offrir ?



- Les RTT peuvent être donnés en partie ou en totalité
- Je ne peux donner mes CA qu'au-delà de 20 jours de congés annuels déjà pris
- Mes RTT et CA donnés peuvent être des jours épargnés sur un compte épargne temps

En pratique, il y a lieu de remplir un formulaire disponible en notre bureau (UNSA Bât 30 1^{er} Et). Nous contacter pour percevoir cet imprimé au 24768 ou par mail via unsahcc68@gmail.com

Comptant sur votre générosité, Merci à vous...